

À LA MAISON

RESPONSABLE

TRI SELECTIF

DANS LES LOISIRS

DEVELOPPEMENT

DURABLE

AU MAGASIN

RESPECT

AU JARDIN

AVENIR

^  
**ÊTRE  
CONSONOM'ACTEUR  
AU QUOTIDIEN**

Je réduis mes déchets au quotidien



### *Qu'est-ce que le compostage ?*

Le compostage permet de valoriser chez vous toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine (épluchures de fruits, de légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, marc de café...).

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.

Le compost est un engrais naturel concentré. Il faudra le mélanger à la terre pour son utilisation.



### *Pourquoi composter ?*



Pour améliorer la structure du sol, le rééquilibrer et le rendre plus malléable.



Pour nourrir et protéger les plantes des maladies.



Pour réduire la production de déchets et l'usage de produits phytosanitaires.



En fonction de la taille du jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont plus adaptées. En général, c'est la quantité de déchets organiques qui déterminera la technique à utiliser.

## 4 Méthodes

### MÉTHODE 1

Type d'habitat :

- Appartement
- 1 à 2 personnes



LE VERMICOMPOSTEUR

### MÉTHODE 2

Type d'habitat :

- Maison
- 2 à 4 personnes
- Jardin < 300 m<sup>2</sup>



LE COMPOSTEUR

### MÉTHODE 3

Type d'habitat :

- Maison
- 2 à 4 personnes
- Jardin entre 300 m<sup>2</sup> et 1 000 m<sup>2</sup>



LE COMPOST EN PALETTE

### MÉTHODE 4

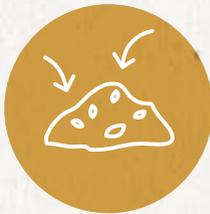
Type d'habitat :

- Maison
- 2 à 4 personnes
- Jardin > 1 000 m<sup>2</sup>



LE COMPOST EN TAS

## 3 Règles d'or



Mélanger



Aérer



Humidifier



## MÉTHODE 1

### LE VERMICOMPOSTEUR

#### ➔ DÉFINITION

Le vermicompostage est un procédé permettant de transformer les déchets de cuisine en compost de qualité, grâce à l'action des vers de compost, dans des caisses type bacs de rangement opaques. Avec votre vermicomposteur, vous allez obtenir du compost ainsi que du jus de compost.

#### ➔ INSTALLATION & FONCTIONNEMENT

Le vermicomposteur doit être placé dans un endroit à l'abri de la lumière et tempéré (entre 15 et 25 °C)

Le vermicomposteur est composé de 3 bacs.

Le bac 1, placé en bas, non percé, récolte le « jus ».

Les bacs 2 et 3, perforés dans le fond de quelques trous de 6 à 8 mm max, accueillent les vers et les déchets.

#### ➔ LES 3 ÉTAPES À RESPECTER

- 1 Empiler les bacs 1 et 2. Constituer dans le bac 2, une litière à base de carton ondulé et de papier déchiqueté, ainsi qu'un peu de terre et de vers de compost : *Eisenia foetida*, *Eisenia andrei*. La litière doit être humidifiée pour le développement des vers.
- 2 Après 2 semaines, vous pourrez apporter des petites quantités de matières compostables (détail p26). Dès le 2<sup>ème</sup> mois, les vers mangeront la moitié de leur poids par jour.
- 3 Lorsque le bac 2 est plein, ajouter le bac 3 pour continuer l'opération. Les vers passeront d'un bac à l'autre par les petits trous.

Après quelques mois, le contenu du bac 2 étant devenu du compost, vous pouvez l'utiliser pour vos plantes. Une fois le bac 2 vide vous pourrez le placer au-dessus du bac 3, pour continuer à composter.

**Attention ! N'oubliez pas de retirer régulièrement le jus du bac 1.**



#### LE PETIT CONSEIL DE SYM

Utilisé pur, le jus de compost est un désherbant naturel. Dilué dans l'eau (1 pour 10) c'est un excellent engrais !



## MÉTHODE 2

### LE COMPOSTEUR



#### DÉFINITION

Le composteur est un récipient de stockage et sans fond, destiné à recevoir toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine, pour les transformer en compost.



#### INSTALLATION & FONCTIONNEMENT

Le composteur doit être placé dans votre jardin dans un endroit ensoleillé et accessible.

Il est conseillé de le poser sur des dalles espacées de 2 cm (9 dalles de 30 cm x 30 cm par exemple) ou sur un grillage solide à fine maille (1 cm x 1 cm maximum).

De cette façon, vous aurez un maximum d'aération et une protection contre les nuisibles, tout en facilitant l'accès aux micro-organismes et aux vers de compost.



#### LE PETIT CONSEIL DE SYM

La décomposition sera plus rapide si les branches sont broyées ou découpées et les coquilles d'œufs concassées.

Pour récupérer plus facilement le compost, il est conseillé de désassembler le composteur. Ainsi vous pourrez séparer les différentes couches de compost, puis remettre dans le composteur les matières non décomposées.

Monter le composteur selon la notice et le poser sur les dalles ou un grillage

- 1 Dans le fond du composteur, constituer une couche de 10 à 20 cm de branchages et de brindilles.
- 2 Alimenter le composteur à l'aide de matières compostables (détail p26). Régulièrement, mélangez les différentes matières en veillant à maintenir l'humidité et l'aération.
- 3 Prenez soin de refermer le couvercle afin de garder une certaine température intérieure : c'est un facteur important pour le bon déroulement du processus de compostage.  
Après 6 mois, vous pourrez utiliser le compost, qui se trouve dans le fond.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour aider ses habitants à passer au compostage à domicile, le SYMEVAD peut doter gratuitement votre foyer d'un kit de compostage ou de vermicompostage. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de résider sur l'une des communes des trois communautés qui constituent le syndicat et d'assister à une réunion publique sur le compostage. Pour connaître les prochaines dates de réunion n'hésitez pas à nous contacter au 03 21 74 35 99



## MÉTHODE 3

### LE COMPOSTEUR EN PALETTE

#### ➔ DÉFINITION

Le composteur en palette est une succession de trois zones de stockage sans fond, destinées à recevoir toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine, pour les transformer en compost.

#### ➔ INSTALLATION & FONCTIONNEMENT

Le composteur en palette sera placé au jardin en zone semi-ombragée.

##### 1 A l'aide de 10 palettes, réaliser 3 carrés.

Pour éviter la détérioration des palettes, il est conseillé de les badigeonner avec un mélange 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine. Les palettes sont fixées par des piquets en bois et reliées par du fil de fer. Pour accéder facilement au compost, prévoyez d'enlever facilement la palette en façade.

**Les deux premiers carrés seront utilisés pour le compostage et le troisième comme réserve de matières brunes/sèches. Ce dernier devra être protégé de la pluie.**

##### 2 Dans le fond du carré 1, constituer une couche de 10 à 20 cm de branchages et de brindilles, et alimentez-le à l'aide de matières compostables (détail p26).

**Régulièrement, mélangez les différentes matières en veillant à maintenir l'humidité et l'aération.**

##### 3 Après 6 mois, vous pourrez utiliser le compost, celui-ci se trouve dans le fond.

Pour le récupérer, enlever la partie non décomposée du carré 1 et la basculer dans le carré 2, qui devient alors la nouvelle zone de compostage.



#### LE PETIT CONSEIL DE SYM

En automne, constituez une réserve de feuilles sèches et de brindilles pour les utiliser en été.



## MÉTHODE 4

### LE COMPOSTEUR EN TAS

#### ➔ DÉFINITION

Le compost en tas permet de gérer ses résidus organiques sans matériel particulier. Cette technique est conseillée pour les très grands jardins et pour accueillir une très grande quantité de déchets biodégradables. Le tas formera un andain qui s'allongera en fonction des quantités de matières à composter.

#### ➔ INSTALLATION & FONCTIONNEMENT

Le tas sera installé de préférence à l'ombre et surtout à l'abri du vent et à 1 m de vos plantations

- 1 **A même le sol, constituer une couche de 10 à 20 cm de branchages et de brindilles** puis ajouter les matières compostables (détail p26).  
Le tas devra avoir un minimum de 1.5 m de large sur 1.8 m de hauteur et plusieurs mètres en longueur. Il est important d'avoir un volume suffisant de matières afin d'assurer une bonne élévation de température.
- 2 **Au bout de 8 à 10 mois**, procédez au retournement du début de l'andain, en veillant à incorporer les parties extérieures au centre du nouveau tas reformé.





## Les règles d'or

Pour obtenir un bon compost, il est recommandé de respecter 3 règles d'or.



### ALIMENTER & MÉLANGER

#### MÉLANGER

Comme tout être vivant, les organismes visibles et invisibles à l'œil nu, ont besoin d'une nourriture équilibrée (50 % de matières vertes et humides – 50% de matières brunes et sèches).

### MATIÈRES COMPOSTABLES

#### MATIÈRES VERTES

- Épluchures et déchets de légumes et de fruits
- Tontes de pelouse
- Marc de café y compris le filtre
- Sachets de thé

#### MATIÈRES BRUNES

- Branchages et taille sèches
- Feuilles mortes
- Serviettes en papier
- Papier journal, cartons déchiquetés
- Coquilles d'œufs et de noix concassées



### MATIÈRES NON-COMPOSTABLES



- Matières synthétiques
- Sac d'aspirateur, poussière
- Métaux, verre, langes jetables
- Gros bois, bois traité, terre, sable
- Cendres de charbon
- Papiers glacés et/ou colorés
- Revues, photographies



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les activateurs de compost ne sont pas nécessaires. En respectant les 3 règles d'or (aération, mélange des matières et humidification), vous obtiendrez un excellent résultat.



## AÉRER

Tous ces êtres vivants ont besoin d'oxygène pour mener à bien leur tâche. S'il y a un manque d'aération, il y aura fermentation (mauvaises odeurs) et ralentissement du processus. Plus vous apporterez de l'oxygène à votre compost, plus le processus de décomposition sera rapide et plus vite, vous obtiendrez du bon compost.



### LE PETIT CONSEIL DE SYM

Pour aérer, aidez-vous d'une tige aératrice, d'une fourche ou d'une griffe de jardin.



## HUMIDIFIER

Il est important d'arroser entre chaque couche de matières lors du remplissage du composteur (de façon homogène et en surface du compost), puis régulièrement pour maintenir une bonne humidité.

## *Quand utiliser votre compost ?*

Quelque soit la méthode utilisée, il faudra compter au minimum 6 mois pour obtenir un peu de compost contenant quelques matières non décomposées. Après 12 à 18 mois, le compost sera mûr, sa couleur sera brunâtre/noirâtre et il sentira l'odeur du « sous-bois ».

NB : Le volume de compost produit sera inférieur au volume de déchets déposés

## *Comment utiliser son compost quand il est mûr ?*



Dans le potager, le verger et le jardin d'agrément, on peut :

- Mélanger le compost en surface.
- Épandre le compost entre les plantes.
- Mettre une couche au pied des arbres.
- Sur la pelouse, épandre du compost tamisé (mailles de 1 x 1 cm).

Dans les jardinières et les plantes, on peut :

- Mélanger 25 à 40% de compost à la terre et l'épandre entre les plantes



*Mon compost est trop humide et malodorant.  
Il y a des odeurs de putréfaction.*

### LES CAUSES

- Pluies abondantes sur un compost non couvert.
- Proportion de produits humides trop élevée par rapport aux produits secs et durs
- Manque d'aération

### LES SOLUTIONS

- > Couvrir votre compost avec du carton, des feuilles...
- > Mélanger et ajouter des matières brunes et sèches (brindilles, feuilles sèches, paille).
- > Aérer le compost.

*Mon compost est trop sec et se décompose trop lentement.*

### LES CAUSES

- La chaleur produite par le compost.
- La sécheresse extérieure.
- Un manque de produit humide peut provoquer une forte évaporation d'eau. Les organismes cesseront leurs activités.

### LES SOLUTIONS

- > Mélanger et arroser
- > Ajouter des produits verts et humides

*Je suis envahi par les moucheron.*

### LES CAUSES

- Les matières du compost ont été superposées sans avoir été préalablement bien mélangées.
- Des déchets humides et riches en sucre (fruits) ont été déposés à la surface du compost.

### LES SOLUTIONS

- > Mélanger systématiquement des matières vertes et humides avec des matières brunes et sèches à part égale avant de les déposer sur le compost.
- > Couvrir la surface du composteur avec du compost mûr ou une plaque de carton





### *Les guides composteurs*

Dès 2007, le SYMEVAD a mis en place des actions de prévention en faveur du compostage à domicile. Dans ce cadre, des habitants des Communautés d'Agglomération d'Hénin-Carvin, du Douaisis et communauté de communes Osartis-Marquion ont suivi une formation pour devenir guides composteurs.

A l'issue de celle-ci, les personnes formées sont devenues les premiers « ambassadeurs-bénévoles » du compostage sur le territoire du syndicat. Leur mission était d'intervenir auprès de différents publics pour les sensibiliser au compostage.

Pour répondre à une demande toujours croissante, ces ambassadeurs du compost ont décidé en mars 2010 de créer « l'association des guides composteurs de CADOSARCAHC ».

Au quotidien, l'association CADOSARCAHC propose différents stands, animations autour du compostage et du jardin au naturel. Elle intervient aussi bien auprès des particuliers que des scolaires.



Outre des actions de sensibilisation, dès 2012, l'association a accompagné le SYMEVAD dans le développement de son jardin pédagogique. L'inauguration de cet espace pédagogique en 2015, ne marque pas son éclosion mais sa floraison pour un épanouissement quotidien pour le plus grand plaisir de vos visiteurs.

En effet, chaque vendredi matin, quelques guides composteurs bénévoles se retrouvent dans le jardin pédagogique pour l'entretenir et le fleurir.





Si vous aussi souhaitez devenir un guide composteur, n'hésitez pas à contacter l'association CADOSARCAHC  
Blog : [cadosarcach.wordpress.com](http://cadosarcach.wordpress.com)



Des visites guidées sont organisées par le SYMEVAD entre avril et octobre pour plus d'information, contactez-nous au 03 21 74 35 99



## Les numéros utiles

- Symevad 03 21 74 35 99
- Centre de Tri 03 21 77 24 50
- Ressourcerie 03 21 77 06 56
- TVME 03 91 84 29 30
- Centre de Compostage des Végétaux 03 21 15 14 20
- Service déchets Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin 0 800 313 249 Service & appel gratuits
- Point info Déchet Douais agglo 0 800 802 157 Service & appel gratuits
- Service déchets Osartis-Marquion 0 800 102 535 Service & appel gratuits



*Le meilleur déchet,  
c'est celui qu'on ne produit pas !*

Imprimé sur du papier 100% recyclé



**SYMEVAD**



60, rue Mirabeau Prolongée  
CS 10 014  
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99  
Fax : 03 21 74 35 23